

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 10 septembre 2021

N° 2021 - 34

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt et un, le 10 septembre à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	12	
Votants :	12	
Nombre de voix :	15	
Date de la convocation :	03 septembre 2021	

Présents : Mmes MAGNANI, PALMIE et QUINTARD,
MM. BELLOC, BESSEDE, LAMOLINAIRIE, MERIEL, REGAMBERT,
SALOMON, VAISSIERES, VERIL et WEILL.

Absents excusés : MM. ASTRUC, DEPRINCE et JAZEDE.

Assistaient à la séance : M. GAILLARD (Paierie Départementale)
M. BOUNIOLS (CdC du Quercy Caussadais)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
Mme MOULIS (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Président donne lecture au Comité Syndical des décisions prises dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Comité Syndical :

Décision n°2021.06-19 : Vérification et étalonnage des équipements de mesure de l'Unité de Traitement des Matières de Vidange (UTMV)

Décision n°2021.06-20 : Achat d'une imprimante thermique pour l'UTMV

Décision n°2021.06-21 : Prestations de broyage et criblage de bois de récupération pour la plateforme bois-énergie

Décision n°2021.06-22 : Prestations de déchiquetage d'arbres entiers aux Courounets pour la plateforme bois-énergie

Décision n°2021.07-23 : Achat et livraison de 2 containers maritimes 20' d'occasion + 2 cadenas pour les déchèteries de Varen et Parisot

Décision n°2021.08-24 : Conception d'un dépliant consignes de tri-prévention par territoire

Décision n°2021.08-25 : Partenariat avec le SIEEOM Sud-Quercy pour le transport de plaquettes de bois pour l'EHPAD de Lauzerte

AR Prefecture

082-258201367-20210910-DELIB2021_34-DE
Reçu le 14/09/2021
Publié le 14/09/2021

Décision n°2021.08-26 : Demande de financement de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
« Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets »

Décision n°2021.09-27 : Analyses sur broyat de bois d'emballage de la plateforme bois-énergie

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- prend acte des décisions prises par Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 10 septembre 2021

Le Président,

Michel WEILL

